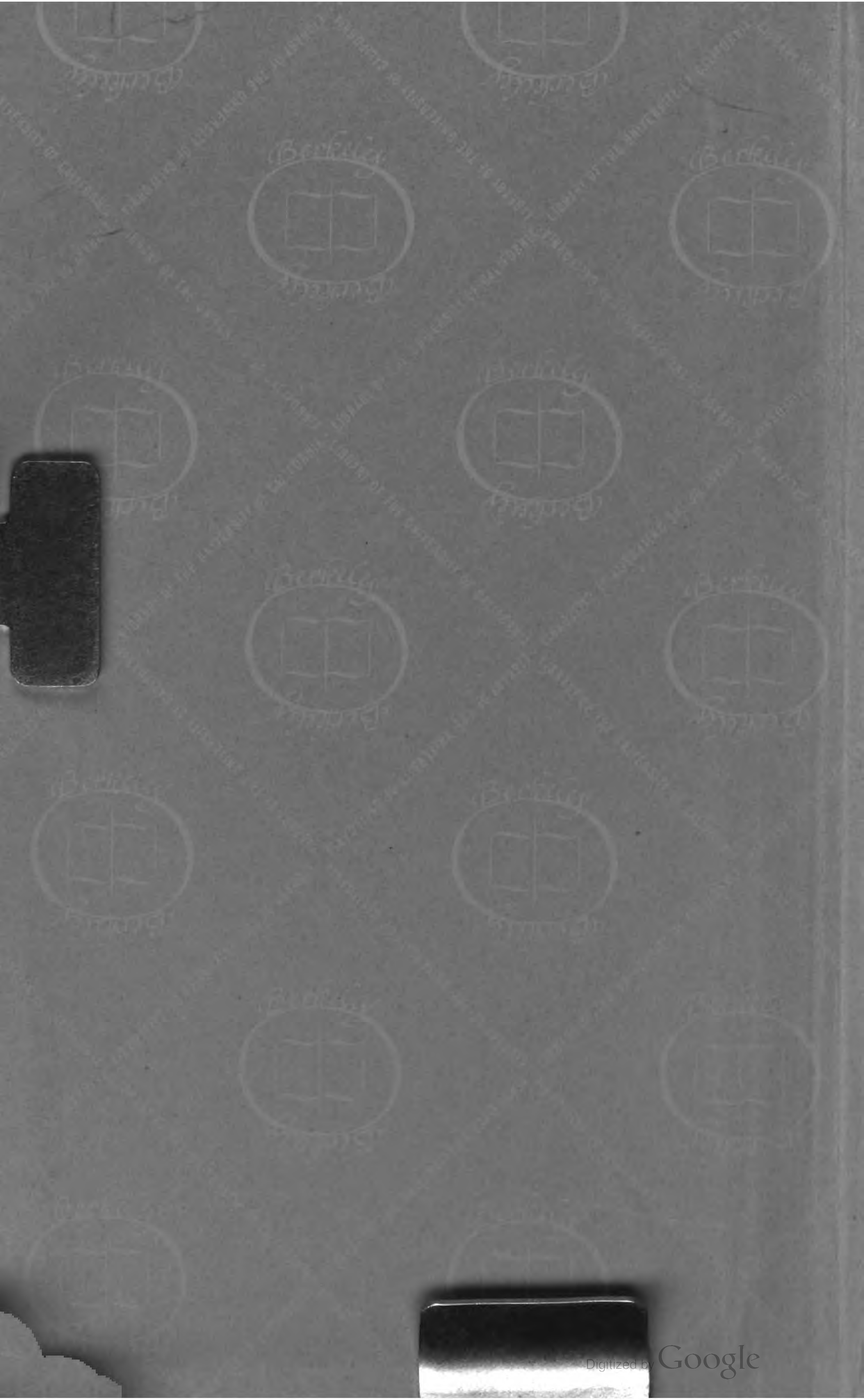
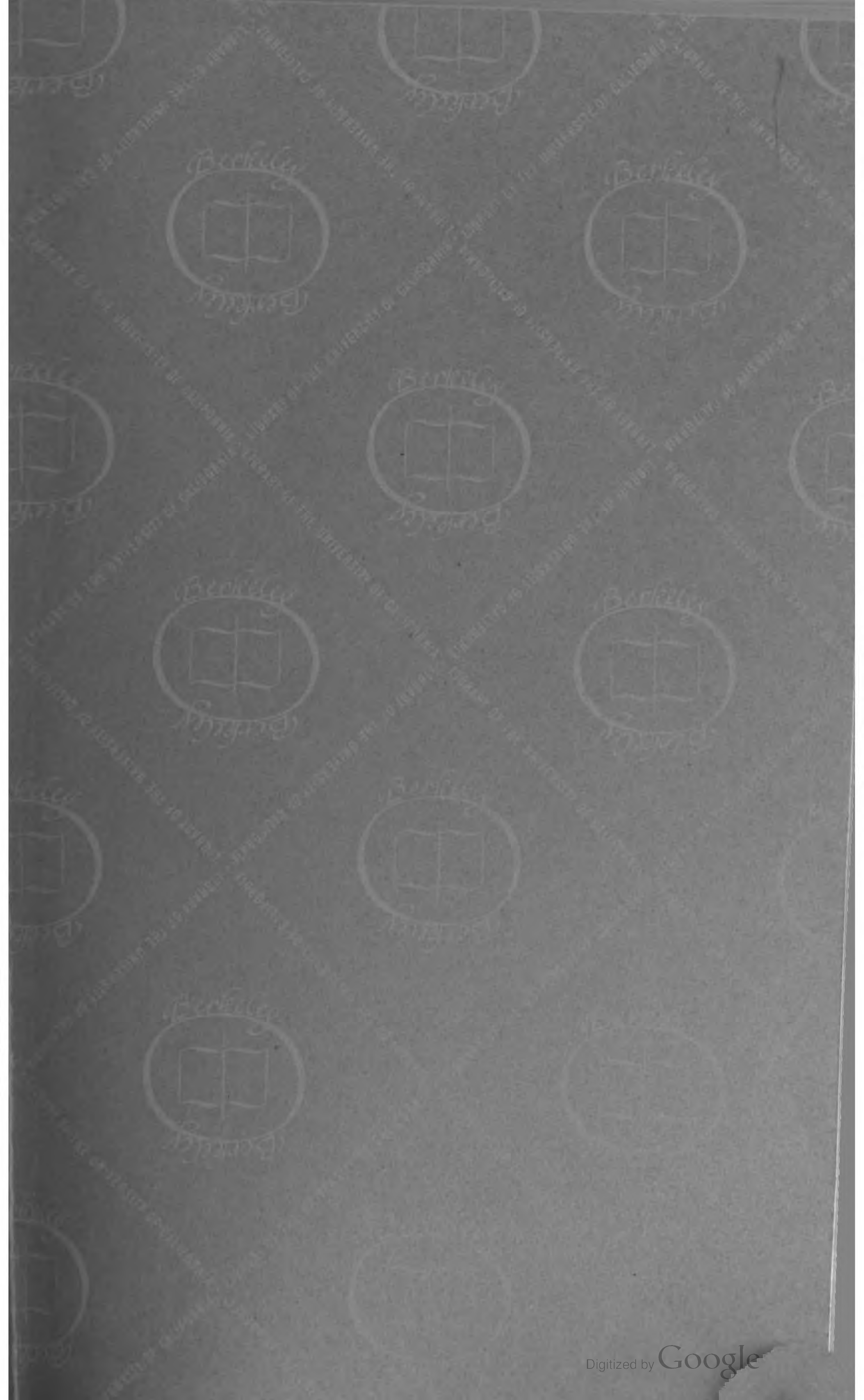






CARTULAIRE

DE

L'ABBAYE CARDINALE

DE LA

TRINITÉ DE VENDOME

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

De la Société archéologique du Vendomois

TOME QUATRIÈME

TABLES

TABLE ONOMASTIQUE

PAR

L'ABBÉ CH. MÉTAIS

TABLE GÉOGRAPHIQUE

PAR

LES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

PARIS

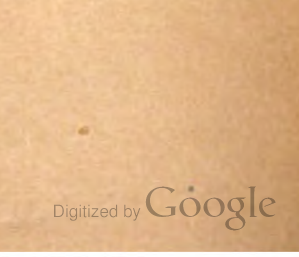
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

Libraires des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes

VENDOME. — LIBRAIRIE CLOVIS RIPÉ

1897


Digitized by Google

CARTULAIRE

DE

LA TRINITÉ DE VENDOME



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND.

CARTULAIRE

DE

L'ABBAYE CARDINALE

DE LA

TRINITÉ DE VENDOME

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

De la Société archéologique du Vendomois

TOME QUATRIÈME

TABLES

TABLE ONOMASTIQUE

PAR

L'ABBÉ CH. MÉTAIS

—

TABLE GÉOGRAPHIQUE

PAR

LES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

—

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

Libraires des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes

VENDOME. — LIBRAIRIE CLOVIS RIPÉ

—

1897

AVERTISSEMENT

Le quatrième et dernier volume du Cartulaire de la Trinité contient les Tables onomastique et géographique de l'ouvrage. Le travail considérable qu'elles ont exigé nous servira d'excuse pour le retard de leur publication.

Le dépouillement des Chartes et la confection des fiches ont été confiés à M. Colas, bibliothécaire-archiviste de la Société, qui s'est acquitté de cette tâche avec un zèle consciencieux.

La disposition de la table des noms de personnes est l'œuvre de M. l'abbé Métais; celle de la table des noms de lieux revient aux membres du Comité de rédaction. On en trouvera l'explication dans une préface en tête de cette table.

Pour faciliter les recherches, nous avons fait imprimer la table géographique sur papier teinté.

Vendôme, août 1897.

LE COMITÉ.

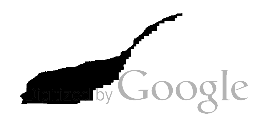


I°

INDEX ONOMASTICUS

A

B



C

D

E

F

G





H





I


Digitized by Google

J

K

L



M



N

O

P



Q

R

S





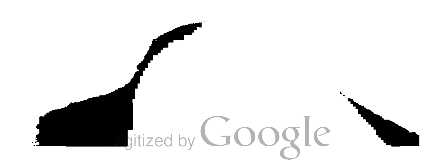


T



U

V


itized by Google



W

X

Y

Z

II°

INDEX GEOGRAPHICUS

a

INDEX GEOGRAPHICUS

PRÉFACE

Le Comité de publication du Cartulaire de la Trinité a pensé que la Table des noms de lieu avait tout à gagner à être faite dans le pays même et par les soins des membres de la Société Archéologique qui s'étaient le plus occupés de recherches locales.

Ce long et patient travail comprenait trois opérations distinctes :

1° Le dépouillement des 859 chartes ou pièces diverses, avec sommaires et annotations, composant les trois volumes de l'ouvrage. Ce travail fondamental a été confié à M. Colas, aujourd'hui bibliothécaire-archiviste de la Société, ainsi que le dépouillement pour la table onomastique. Les deux travaux ont été menés de front et ont donné lieu à la formation de 13.000 fiches distinctes. Le programme suivi par M. Colas se réduit à ceci : *être le plus complet possible.* Tout nom de lieu, même simplement associé à un nom de personne, a été relevé, et cela avec toutes ses variantes d'orthographe, chaque forme étant suivie des numéros des chartes correspondantes. M. Colas s'était chargé en même temps de la revision des épreuves, et ce travail de dépouillement, qui exigeait une grande attention, a été poursuivi au fur et à mesure de l'impression des chartes pendant trois années. Ce travail terminé, M. Colas a voulu le revoir entièrement pour corriger les erreurs et omissions inévitables dans un pareil dépouille-



ment. Il y a donc lieu de compter sur l'exactitude de ce travail fondamental ;

2° L'identification des noms de lieu, le plus souvent en latin, avec les localités actuelles. Cette partie de la tâche était la plus intéressante sans contredit et sa réussite devait donner à cette table son caractère scientifique, en transformant une table des matières en un *Dictionnaire topographique et archéologique* de la région qu'intéressent les Chartes. Aussi le Comité y a-t-il donné tous ses soins. M. Colas a préparé le travail en s'entourant de toutes les cartes anciennes et modernes de la région, des divers dictionnaires géographiques et archéologiques de la même région, des cartulaires déjà publiés se rapportant au Vendomois, au Blésois, au Dunois et au pays Chartrain, et dont les tables ont été toutes repassées, du *Dictionnaire général des Postes*, précieux pour les noms modernes, etc.

Ce travail a été repassé en petit Comité et complété ou rectifié en mettant à profit les connaissances spéciales des membres qui s'étaient occupés depuis longtemps de recherches locales. Il me suffira de citer M. de Trémault, qui a publié le *Cartulaire de Marmoutiers pour le Vendomois* en 1893, et dont la mémoire ainsi que les dossiers sont remplis de renseignements précieux sur les personnes et les localités de la région.

Le plus grand nombre des noms anciens a pu être ainsi identifié à une localité moderne. Pour quelques-uns, on s'est contenté de proposer un nom possible, mais avec un point de doute ; pour d'autres, enfin, on a dû renoncer à une identification certaine ou probable ;

3° Restait enfin la distribution des fiches pour l'impression. L'ordre alphabétique absolu, convenable pour une simple table des matières, ne suffit plus pour un dictionnaire topographique qui doit être une source de rensei-

gnements pour les archéologues. Plusieurs systèmes ont été suivis par les auteurs des Cartulaires; mais nous n'avons pas entrepris leur comparaison, ayant eu la bonne fortune de recevoir d'un des maîtres les plus autorisés en pareille matière, M. L. Delisle, le savant administrateur de la Bibliothèque Nationale, le plan suivant que nous avons immédiatement adopté :

1° Toutes les mentions se rapportant à un même lieu doivent être groupées dans un article unique, avec indication de la forme moderne, quand on la peut déterminer;

2° Chacune des formes différentes fournie pour ce lieu par les chartes du Cartulaire doit être relevée à son ordre alphabétique avec *renvoi* à la forme adoptée comme type. S'il est essentiel, en effet, de trouver à un seul endroit l'indication de tout ce qui concerne une localité, il faut aussi qu'on puisse trouver dans quelle charte se rencontre chaque variante du nom.

M. Nouel, secrétaire du Comité, s'est chargé de remanier les fiches, conformément à ce programme très simple. Je précise par un exemple la méthode indiquée ci-dessus. Prenons *Selommes*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vendôme; nous lui trouvons treize formes distinctes qui seront réunies ainsi :

Selommes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vendôme, n^os^ des chartes.

Salomiæ, n^os^ des chartes.
Solemniacum, n^os^
Solesmes, n^os^
Sollemmes, n^os^
Solomes, n^os^
Solomæ, n^os^
Solomiæ, n^os^
Solomis (ecclesia de), n^os^
Solommiæ, n^os^
Solummes, n^os^
Soulommes, n^os^

Chaque forme porte, à la suite, les numéros des chartes où cette forme se rencontre ; enfin chacune de ces formes se retrouve à son rang alphabétique avec le renvoi : voir Selommes.

Il arrive assez souvent que le nom moderne auquel on a identifié un ancien nom, manque dans le Cartulaire et par suite aux fiches de dépouillement ; dans ce cas, je le rétablis à son rang alphabétique avec le renvoi au nom type adopté ; c'est ce que j'appelle faire la *table de la table*.

Faute de penser à ce détail, beaucoup de découvertes d'identifications très intéressantes seraient perdues pour le chercheur. Ainsi on trouvera : **Bosonis-Mansura,** *Villebouzon*, métairie, commune de Villerable. J'ai reporté Villebouzon à son rang alphabétique, avec renvoi à Bosonis-Mansura, quoique Villebouzon ne soit pas dans la table du Cartulaire ; comment, sans cette précaution, trouver un renseignement sur cette métairie de Villebouzon, seul nom connu aujourd'hui ?

Des localités ont changé de nom, et rien ne les ferait retrouver que le hasard ou la lecture complète de la table, sans cette méthode des renvois. Ainsi : **Mons-Foletus,** *Montfollet,* aujourd'hui *Saint-Mandé,* hameau de Viévy-le-Rayer, canton de Marchenoir. On trouvera Saint-Mandé à son ordre alphabétique avec renvoi à Mons-Foletus qui, seul, figure aux chartes. De même, Bourguerin-au-Perche, aujourd'hui Droué.

Cette méthode, ainsi appliquée complètement, ne laisse aucune place aux omissions, et on trouvera immédiatement à son rang alphabétique n'importe quel synonyme d'une localité citée dans le Cartulaire avec renvoi à un seul article où le chercheur trouvera réuni tout ce qui concerne cette localité avec les numéros des chartes où il

en est fait mention. L'absence d'un nom, au contraire, soit sous sa forme moderne, soit sous une de ses formes anciennes, établira, *ipso facto*, que la localité n'est pas citée dans le Cartulaire.

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à cette table, c'est son grand développement ; on pourra citer des doubles emplois ; mais ce qui est un défaut grave dans la rédaction d'un travail qui doit se lire, n'en est plus un pour un index alphabétique où l'on trouve un mot à son rang, sans être obligé de lire les colonnes qui le précèdent. C'est le cas de dire : *abondance de biens ne nuit pas*.

La véritable crainte que nous exprimerons en finissant, au nom de M. Colas qui a fait le grand travail de la confection des fiches et au mien qui les ai classées et qui ai fait les renvois, est celle d'erreurs ou omissions qui ont pu nous échapper dans le maniement d'un aussi grand nombre d'articles et de chiffres. Nous avons relevé celles que nous avons reconnues ou qui nous ont été signalées dans un *errata et addenda* qu'il sera utile de consulter.

Le Secrétaire du Comité,

E. Nouel.



II°

INDEX GEOGRAPHICUS[1]

A

1. Pour toutes les communes appartenant au département de Loir-et-Cher, on a jugé inutile de porter entre parenthèses le nom du département, ainsi qu'on l'a fait pour les autres.
2. Les chiffres correspondent aux numéros des chartes.

B





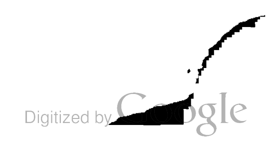


C









D

E

F

G

H

I

J



K

L



M





N

O

P





Q

R

S



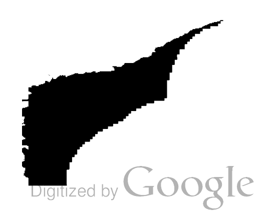







Digitized by Google







T

U

V

W



X

Y

Z

ADDENDA

P. 264 ; **Beatæ Mariæ de Brocco,** ajouter 265, 472, 856.

P. 270 ; **Case-Dei,** monasterium, *monastère de la Chaise-Dieu ;* ajouter : O. S. B.

P. 267 ; à *Change* (rue du) ; ajouter : 721 note 2, 856.

Chelles (abbaye de) ; compléter par : abbaye de Bénédictines.

Choue, voir **Choa;** après **Chollière.**

Mons Garganus (Italie), ajouter : voir S. Michaelus in Monte Gargano.

Navolium; ajouter : voir en outre Villa Navigella.

Sancti Salvatoris Caroffi seu **Carrofi abbatia,** O. S. B., 39 p. 89, 40.

ERRATA

Burgesia. Le n° de la charte a été omis au dépouillement.

Castellum celsum ; supprimer *Haut-Castel* et ce qui suit ; mettre : voir Castrum-celsum.

Castrum - Cainone ; supprimer *Château-Chinon* et mettre : voir Caino.

Château-Chinon (Nièvre) ; article à supprimer.

Choletum, *Cholet,* chef-lieu de canton ; lisez : chef-lieu d'arrondissement.

Cuirchia, voir **Guierche (la) ;** lisez : Guerche (la).

Lespau, seigneurie, commune de Lisle, pour l'Espan ; lisez : pour l'Espau.

L'orthographe actuelle est l'*Epau,* château bâti à la place d'un prieuré appartenant à l'abbaye de l'Epau près le Mans.

Marseille, chef-lieu de canton ; lisez : chef-lieu de préfecture.

Roulière (la). On a omis le ou les n°s des chartes.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND.


Digitized by Google

